Publié sur www.creuse.fr le 28/10/2026

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261023-CD2026_0082-DE-BF

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

Pôle Ressources et Modernisation
Direction des Finances et du Budget

DECISION N°2026-132
VIREMENTS DE CREDITS N°1 – EXERCICE 2026 – BUDGET PRINCIPAL DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA CREUSE

* * * * *

LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la loi du 10 Aout 1871 relative aux Conseils Généraux ;

VU la loi du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse ;

VU la délibération n° CD2022-09/1/2 du Conseil Départemental du 30 septembre 2022 approuvant l'adoption du référentiel budgétaire et comptable M57 pour le budget principal du conseil départemental à compter du 1er janvier 2023 ;

VU le Règlement Budgétaire et Financier (RBF) du Conseil départemental de la Creuse adopté lors de la séance plénière du 16 décembre 2022 (délibération n° CD2022-12/1/3) ;

VU la délibération n°CD2026-04/1/13 du Conseil Départemental du 3 avril 2026 approuvant le budget primitif 2026 (budget principal) et autorisant Madame la Présidente à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) ;

DECIDE

- de procéder aux mouvements de crédits suivants en section d'investissement du budget principal du conseil départemental de la Creuse, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections votées à l'occasion du budget et à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel :

SECTION D'INVESTISSEMENT : DEPENSES		
Chapitre 4581 Article 45811 fonction 758	Opérations sous mandat : Contrat de chaleur renouvelable territorial	- 18 100,00 €
Chapitre 4581 Article 45812 fonction 843	Opérations sous mandat : Travaux de la digue de l'étang de Blessac	+ 18 100,00 €
TOTAL VIREMENTS DE CREDITS DEPENSES D'INVESTISSEMENT		**- €**

Publié sur www.creuse.fr le 28/10/2026

Envoyé en préfecture le 28/10/2026
Reçu en préfecture le 28/10/2026
Publié le
ID : 023-222309627-20261023-CD2026_0082-DE-BF

A l'issue de ces mouvements de crédits, le budget principal du conseil départemental en investissement s'établit comme suit :

Dépenses d'investissement	BP 2026	Virement de crédits	BP 2026 après virements de crédits n°1
10 : Dotations, fonds divers et réserves	0 €		0 €
16 : Emprunts	10 300 000,00 €		10 300 000,00 €
20 : Immobilisations incorporelles	3 516 572,48 €		3 516 572,48 €
204 Subventions d'équipement versées	7 522 890,00 €		7 522 890,00 €
21 : Immobilisations corporelles	5 309 469,38 €		5 309 469,38 €
23 : Immobilisations en cours	13 993 621,04 €		13 993 621,04 €
27 : Autres immobilisations financières	526 000,00 €		526 000,00 €
4581 : Opérations pour compte de tiers	700 000,00 €	0 €	700 000,00 €
Sous-total dépenses réelles	**41 868 552,90 €**		**41 868 552,90 €**
001 : Résultat antérieur reporté	7 288 551,59 €		7 288 551,59 €
040 : Opérations d'ordre	4 003 274,04 €		4 003 274,04 €
041 : Opérations patrimoniales	1 300 000,00 €		1 300 000,00 €
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**54 460 378,53 €**		**54 460 378,53 €**

Fait à Guéret, le 25 juin 2026

La Présidente du Conseil Départemental

Valérie SIMONET